

### Article 31 du Règlement

La Commission canadienne du blé a-t-elle vendu pour un milliard de dollars de céréales? Serait-ce l'Union soviétique, le Brésil ou les deux qui achètent nos céréales?

À dire le vrai, monsieur le Président, qu'importe celui qui joue ce rôle. L'important, c'est que les agriculteurs des Prairies, les manutentionnaires de céréales de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, les cheminots qui transportent le grain des éleveurs des Prairies jusqu'à Thunder Bay, les débardeurs tout le long du réseau des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent, vont recevoir un cadeau de Noël anticipé. C'est le cas aussi des propriétaires d'éleveurs, des sociétés ferroviaires, des armateurs, ainsi que des municipalités, des gouvernements fédéral et provinciaux, et de tous les travailleurs canadiens qui ont repris le travail.

Que le Canada tout entier sache que le père Noël existe. Monsieur le Président, je soupçonne que le père Noël en l'occurrence, c'est la Commission canadienne du blé, cette institution canadienne que nous tenons en haute estime, qui a accompli en notre nom de l'excellente besogne. Je tiens à la remercier, au nom de tous les Canadiens qui bénéficient de ses largesses.

\* \* \*

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

**M. Jim Jordan (Leeds—Grenville):** Monsieur le Président, le nombre de Canadiens qui vivent le long de la frontière canado-américaine et qui font régulièrement leurs emplettes aux États-Unis augmente à un rythme alarmant.

Selon une étude récente, au cours des trois dernières années, cette tendance aurait fait perdre entre 300 et 600 millions de dollars par an à l'économie ontarienne. La TPS comportera de nombreuses répercussions néfastes; elle contribuera notamment à creuser encore davantage l'écart entre le prix de détail exigé au Canada et celui demandé aux États-Unis.

• (1410)

En se contentant de dire que les détaillants canadiens doivent devenir plus compétitifs, le gouvernement ne tient pas compte des nombreux avantages dont jouissent les détaillants américains par rapport à leurs homologues canadiens. La différence de 4 à 5 p. 100 dans les taux d'intérêt et les conséquences de l'imminente TPS ne feront qu'encourager les détaillants américains à attirer la clientèle canadienne. Avec la baisse prévue du chiffre d'affaires normalement enregistré dans le temps des fêtes et l'application de la TPS de 7 p. 100 à partir du 1<sup>er</sup>

janvier, de nombreux petits détaillants canadiens devront fermer. . .

**M. le Président:** Je regrette, mais le temps accordé au député est écoulé.

\* \* \*

[Français]

### HOMMAGE À LOUIS-FRANÇOIS GAGNON

**M. Barry Moore (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur le Président, Louis-François Gagnon est un jeune homme de Mont-Laurier qui, à coup d'efforts et de volonté remarquables, est en train de se faire une place de choix sur la scène mondiale du ski alpin.

Les villes et les régions qui ont un athlète d'élite avec un tel talent sont très rares au Canada. Mont-Laurier et toute sa région a cette chance. Par un travail constant et soutenu, Louis-François Gagnon constitue, non seulement un modèle à imiter pour notre jeunesse actuelle, mais un ambassadeur de grande classe en terme de représentation internationale.

Conscient de la nécessité d'un support financier, des citoyens de la région ont entrepris la réalisation d'un fonds spécifique destiné à recueillir les sommes d'argent nécessaires afin de faciliter l'entraînement de cet athlète exceptionnel, et je les félicite.

\* \* \*

[Traduction]

### L'ÉCONOMIE

**M. Dave Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est):** Monsieur le Président, hier après-midi le ministre des Finances a pris la parole à la Chambre pour dire aux Canadiens moyens que «alors, que je travaillais sur la rue Bay, j'ai subi une réduction de salaire.»

Le fait est que le ministre des Finances était le vice-président exécutif de Dominion Securities quand il a subi une réduction de traitement alors qu'il gagnait environ 100 000 \$ par an, il y a presque 20 ans. Aujourd'hui, cela équivaldrait environ à 240 000 \$.

L'histoire mélodramatique du ministre des Finances selon laquelle il a dû renoncer à une partie de ses rêves de champagne et de caviar lorsqu'il était un gros bonnet de la rue Bay ne peut pas être comparée au sort des travailleurs et à la misère de 5 milliers de Canadiens qui comptent tous les mois sur les banques d'alimentation pour manger ou qui n'ont pas les moyens de s'offrir un logement convenable.